

**AMIANTE : LE 3
AVRIL AVEC
D. PATELIN !**

* Lire page 3

**LE POINT SUR
LES RECOURS
AVEC LA GRAMA**

* Lire en p 6

**COUVERTURE
SANTE A LA
RETRAITE**

* Lire page 7

UPR
Sud

☎ 05 56 70 79 00
☎ 05 56 70 79 50
☎ fax : 05 56 70 79 35
✉ upr.sud@numericable.fr

Le Lien
des

Sud

Préretraités & Retraités de SNPE et ROXEL

* Union des Préretraités et Retraités Sud de SNPE & ROXEL *

Visitez notre site internet : sudsnppe.fr



Lundi 16
Mars 2009

RETRAITÉS EN LUTTE...



1 % pour nos retraites et préretraités ?

Tous manifestants le 19 mars !

☛ Le gouvernement s'apprêterait à annoncer 1% d'augmentation de nos pensions !!! Dans le même temps les attaques continuent sur les retraites !

* Lire en pages 4 et 5 *

**Inscrivez-vous pour
le repas du 26 mars**
Voir modalités page 8

Cher

Adhérent(e),

○ Manifestons le 19 mars pour une vraie hausse des pensions et salaires et contre les licenciements alors qu'ils s'apprêtent à annoncer un misérable 1% pour nos pensions ! Manifestons le 3 avril devant le tribunal pour soutenir Dominique et défendre les droits des travailleurs de l'amiante ! En luttant, oui, nous pouvons changer la donne !



FAITS ET MEFAITS

La revue des faits et méfaits

☐ 14 février 2009

Encore une urgence sociale !

■ «Pour mieux répondre aux besoins» (en décodé = des patrons), Sarkozy a invité les partenaires à «s'impliquer» pour reconsidérer «les 30 milliards de cotisations patronales pour la famille» qui, selon lui, «sont pénalisantes pour la croissance et l'emploi». Une «mission de réflexion» a été mise en place... provoquant la colère du président de la Cnaf. Encore un qui ne comprend rien à l'urgence sociale !

☐ 14 février 2009

Le marché contre les cigognes...

■ Inspiré semble-t-il, par le cas Dati, ce même Sarkozy, a demandé «que le congé parental soit plus court», probablement pour que bébé acquière son autonomie dès son plus jeune âge, autonomie qu'il pourra confirmer ensuite le dimanche quand maman ira travailler au supermarché. Pour remettre

SARKOZY VEUT
RACCOURCIR LE
CONGÉ PARENTAL



en cause cet acquis, le président feint de se préoccuper de notre sort en prétextant «que le congés parental est un gâchis pour les femmes les pénalisant sur le marché du travail». C'est vrai quoi, le marché devrait mieux autoréguler les grossesses !

☐ 21 février 2009

L'Europe garde la fibre... amiante !

■ Les experts des 27 ont voté la prolongation de 2 ans d'utilisation de l'amiante dans des installations fabriquant du chlore. L'importation d'amiante en Europe va donc continuer. Leur bourse ou notre vie, ils ont choisi !

☐ 10 mars 2009

Total Mépris

■ Annoncer 14 milliards d'€ de bénéfices et 555 suppressions d'emplois, ne gêne pas les patrons. Total vient de le faire. Après d'autres. Cette scandaleuse attitude a ouvert... le bal des hypocrites.

Que les actionnaires se sucent tout en licenciant, c'est Totalément inhumain et c'est Totalément... leur système. Et si certains feignent de s'en offusquer, ce n'est que pour surfer sur les colères qu'il engendre pour... Totalément le préserver !

☐ 2 Mars 2009

La marraine et les parrains

■ Parisot répétait qu'elle «ignorait les pratiques occultes de l'UIMM». Elle vient de perdre son procès en diffamation sur ce thème. Comment n'aurait-elle pas su ? Quant au patron grassement payé pour se taire, il n'a toujours pas dit qui a empoché cet argent sale. Un silence des égouts sur une odeur de merdef.



Alerte Amiante

Soutien à D. Patelin Procès en Faute Inexcusable de la SNPE le 3 avril

□ Ouvrier de fabrication au laminage SD de 1974 à 1993, puis au malaxage composites à partir de 1993, Dominique Patelin a été exposé à l'amiante durant sa carrière à la SNPE. Aujourd'hui, il est atteint de plaques pleurales et reconnu en maladie professionnelle en raison de l'amiante.

Avec l'Upr Sud de SNPE et ROXEL et l'association « Allo Amiante » membre de l'Andeva dont nous sommes adhérents, Dominique défend ses droits et plus largement ceux des victimes de l'amiante.

La direction de la SNPE a refusé la conciliation. L'indemnisation des victimes est pourtant le minimum que l'on peut attendre de l'utilisation de l'amiante sans protection véritable du personnel.

C'est légitimement que Dominique sollicite, avec notre soutien, la faute inexcusable de l'employeur devant les tribunaux.



L'Upr Sud appelle à se rassembler pour la défense des droits des travailleurs de l'amiante et le soutien à Dominique :

**Vendredi 3 Avril 2009
A 8 h 30 devant le Tribunal
Rue des Frères Bonie à Bordeaux.**

Medef-City



Elections sur SME

□ Les élections CE et DP se sont déroulées le 10 mars dans une configuration de renouvellement des effectifs et sur fond de nouvelle loi de représentativité.

La participation a été en baisse (-5% à -6%) en particulier chez les ouvriers (-9% à -10%).

Les listes SUD sont majoritaires, malgré une baisse, avec entre 51,1% et 54,4% des voix tous collègues. Une nette majorité chez les ouvriers et employés (58% à 65%) et les A.M et techniciens (52,6% à 61,4%).

Cette baisse entraîne une perte de 1 siège ouvrier titulaire en CE, et 2 sièges en DP, mais SUD-SME reste nettement majoritaire au CE avec 5 sièges sur 7.

A un moment où les patrons veulent nous faire payer la crise, nous pouvons compter sur Sud pour se donner les moyens réels de gagner les revendications.



Mobilisation Générale !

Le 19 Mars et jusqu'à satisfaction !

□ **Augmentation des pensions et des salaires, arrêt des licenciements : ce n'est pas à nous de payer leur crise ! Tous à la manifestation du 19 mars à 13 h à Bordeaux !**

Au lendemain de la puissante journée du 29 janvier, Solidaires avait proposé d'appeler rapidement à une suite de ce mouvement. Finalement, la date retenue renvoie au 19 mars.

C'est tard au regard du rapport de forces exceptionnel que nous avons créé, et cela a permis au gouvernement d'essayer de casser le front unitaire des syndicats. Mais l'unité syndicale est maintenue.

Sarkozy réaffirme sa volonté de poursuivre la même politique gouvernementale, et se permet même de provoquer les salariés en leur disant que la seule voie qui vaille c'est « celle de l'effort ».

Il dit cela à tous ceux qui vivent avec des salaires, pensions ou minima sociaux de misère, alors qu'une de ses premières mesures de Président fut de s'augmenter de 140%.

Quant au MEDEF, il poursuit sa lutte des classes, engrange les acquis : paquet fiscal, aides de l'Etat, défiscalisation heures sup, financement public, et suppression de la taxe professionnelle !



Pour nous qui avons déjà peu :

Les « annonces » du 18 février représentent 2,6 milliards. Des miettes. Voilà ce qui est promis à des dizaines de millions de salariés, retraités, chômeurs, jeunes.

Pour eux qui ont déjà beaucoup :

Pour l'infime minorité qui vit du travail de la majorité : 360 milliards aux banquiers, 32 milliards « d'aide à l'emploi » pour les patrons qui licencient, 14 milliards du paquet fiscal qui profite aux plus riches, 8 milliards de taxe professionnelle qui ne sera plus payée, 4 milliards grâce à la défiscalisation des heures sup...

Aux revendications des salariés, patronat et gouvernement répondent « c'est la crise, on ne peut pas ! » ... Mais avant la crise, que disaient-ils et que faisaient-ils ? La même chose !

Tous nos acquis sociaux, nous les devons aux luttes collectives. Aujourd'hui, il faut imposer une autre répartition des richesses ! Les patrons encaissent les subventions et continuent de licencier partout où ils peuvent ! Nous voulons des mesures concrètes, vite !

**Tous à la
Manifestation
13 h - Quai
Louis XVIII
(face quinconces)**



Pensions des Retraités

Arnaque totale pour nos pensions en 2009 ? !

□ Dans quelques jours, l'augmentation 2009 des pensions retraites, pré-retraites) va être annoncée. Selon « Les Echos », cela devrait être gratiné !!

Le gouvernement a revu sa prévision de hausse des prix pour 2009 : Elle est désormais fixée à 0,4 % pour toute l'année ! Selon ce journal, le gouvernement se préparerait à augmenter les pensions de... 1% (ou autour de 1%). C'est le taux retenu par ce gouvernement dans le calcul du « déficit » public et de la nouvelle loi sécu.

Le gouvernement n'aura accordé que 1,34% de hausse des pensions en 2008 pour une inflation fixée à 3,8% et il nous aura volé 3 mois en 2009 par une augmentation au 1.04 au lieu du 1.01 (si la hausse avait eu lieu au 1^{er} janvier, même avec les chiffres truqués, cela aurait fait au mini 2,1% de hausse).

Et, en plus, le gouvernement s'apprête à une véritable provocation en 2009. Dans les milieux gouvernementaux, on dit que « *les retraités ne sont pas touchés par l'envolée du chômage et de la crise financière* » ! Sic et resic ! Et quand c'est dit par une assemblée qui s'est votée un régime de retraite en or pur, et qui bénéficie de revenus hors du commun : ça enrage !

Les retraités sont durement touchés par la loi qui a désindexée les pensions des salaires ! Certains sont dans la misère totale. C'est dans la rue, que nous devons nous faire entendre !



Arrco et Agirc

Agression patronale sur les complémentaires

□ Les négociations sur les retraites complémentaires Arrco et Agirc (voir Lien Sud n° 41) continuent. La réunion du 12 mars a confirmé l'agression patronale contre nos retraites.

Ainsi le Medef veut imposer la retraite complémentaire à 61 ans (un trimestre supplémentaire par an de 2011 à 2014) et menace de faire partir les salariés avec une pension amputée s'ils prennent leur retraite avant 65 ans.

Le Medef a aussi « proposé » une baisse des avantages familiaux dans les retraites complémentaires ! Travailler plus, cotiser plus, et gagner moins !

Dans un système où les richesses sont injustement partagées, il est probablement normal que nos conditions de vie se détériorent pendant que les patrons se gavent de golden parachutes, retraites chapeaux et Cie !

L'urgence c'est la mobilisation. Il faut sauver nos retraites !



Pension Amiante

Les recours auprès de la CRAMA

□ **Les dossiers tests ont une suite favorable dans l'affaire du nouveau calcul du salaire de référence. Le point sur la situation.**

Les 7 dossiers tests (en fait il y en avait 7 et non pas 10) ont reçu l'aval de la commission de recours amiable.

Dix jours après, la tutelle régionale n'a pas répondu à la décision de cette commission, ce qui a validé cette décision (voir la procédure dans notre bulletin N°41).

Ces dossiers ont donc reçu un avis de suite favorable à la contestation de la part de la CRAMA, et une nouvelle étude des droits en fonction des décisions de justice.

La justice a en effet tranché à plusieurs reprises (cassation de 2005, cassation en avril 2007, deux cours de cassation en décembre 2007).

La cour suprême a jugé que toutes les rémunérations sur lesquelles sont assises les cotisations de sécurité sociale doivent être prise en compte dans le salaire de référence y compris les indemnités compensatrices CP et jours de RTT.

Démarches Individuelles

Nous avons demandé un règlement collectif automatique. Mais ce n'est toujours pas le cas.

Comme il n'y a pas de décision ministérielle, la démarche continue dans le cadre de recours individuels,



tant pour les préretraités ou retraités, que pour les nouveaux partants de l'entreprise.

Rencontre avec la CRAMA

Nous avons demandé (en commun avec la CGT) une nouvelle rencontre à la CRAMA pour discuter des modalités de règlement de ce dossier.

La CRAMA devait nous recevoir le vendredi 13, mais elle a reporté ce rendez-vous « aux environs du vendredi 20 mars ».

Elle ne serait pas encore techniquement prête pour cette réunion car les dossiers à traiter sont nombreux.

La commission recours amiable se réunit une fois par mois, et on ne sait pas à l'heure actuelle combien de dossiers seront présentés à cette commission par réunion.

Faire les recours

Si des préretraités n'ont pas encore fait de recours, il faut le faire. Vous pouvez venir à nos permanences :

☛ **tous les jeudis de 12h à 15h, sauf le 26 mars, cette semaine là elle aura lieu le mercredi 25 mars).**

Bien entendu nous referons un point complet lors de notre assemblée du 2 avril à 14 h à la cafétéria.



Prévoyance

La Couverture Santé en 2009

❑ **Choisir sa couverture santé à la retraite. Voici un complément de notre dossier du n° 39 du Lien Sud avec réactualisation des tarifs pour 2009.**

Comme indiqué dans notre dossier paru dans le n° 39 du Lien Sud, des possibilités diverses existent maintenant pour l'ex-salarié SNPE ou ROXEL en couverture santé au moment de la retraite.

- ▶▶ le contrat groupe de Vespieren pour les personnels de SNPE
- ▶▶ le contrat Myriade
- ▶▶ les contrats Pavillon de la Mutualité.

Pour Roxel, un nouveau contrat groupe s'est mis en place au 1^{er} janvier (Lien Sud n° 41). A vérifier si une proposition respectueuse de la loi pour les retraités (la jurisprudence de janvier l'impose) voit le jour.

Concernant le Pavillon Mutualité, nous allons signer un contrat avec cette mutuelle. L'offre d'adhésion de groupe est donc valide pour les 2 contrats proposés (Lien Sud n° 39).

L'un des 2 contrats va voir le jour sous peu, plusieurs personnes s'étant manifestées pour y adhérer.

L'autre contrat reste disponible pour adhésion (si 5 personnes se déclarent pour y adhérer).

LES CHANGEMENTS

Notre dossier comparatif paru dans le numéro 39 du Lien Sud reste valable en 2009 (sauf pour le contrat groupe Roxel et en ajoutant les améliorations du contrat Vespieren).

Sur les prestations, notre comparatif (Lien Sud n°39) souligne ce que nous savons : *plus les prestations sont élevées, plus les cotisations le sont aussi.*



Voici les évolutions de tarifs :

Tarifs pour 2009 :

- ❑ **Vespieren SNPE (groupe) pour les ouvriers et employés :**
 - ☛ 5,52 % du montant des pensions retraite de l'ex-salarié SNPE (pas de changement). Contrat familial.
- ❑ **Vespieren SNPE (groupe) pour les A.M, Tech, Cadres :**
 - ☛ 2,64 % du plafond sécu (2859 € en 2009). Cotisation 2009 : **75,48 €** par adulte.
- ❑ **Myriade :**
 - ☛ **41,40 €** par adulte
- ❑ **Pavillon de la Mutualité :**
 - ☛ Pavillon 1 (reflex 300) = **47,46 € par personne** (31,75 € enfant)
 - ☛ Pavillon 2 (reflex 400) = **58,90 € par personne** (36,30 € enfant)



Repas des Préretraités et Retraités

JEUDI 26 MARS à 12 h

L'EMBARCADERE

3 rue du Pas St Georges à Bordeaux
(à côté Pl du Parlement et Camille Julian)

Prix, tout compris : 25 €

(Vous pouvez emmener du Vin perso)

Menu dans Le Lien n°41 ou en téléphonant :

Renseignements / Inscriptions :

M-F Hazéra : 06.21.43.39.00

M-C Martzel : 06.12.23.75.08



Rendez-vous

44 TASS sont menacés !

■ Le Ministère de la Justice veut supprimer 44 Tribunaux des Affaires de Sécurité sociale. Cette suppression rendrait plus difficile les actions judiciaires des victimes du travail dont l'amiante. Elle risque d'allonger des délais d'attente qui dépasse déjà un an, voire deux, et serait un obstacle aux mobilisations de soutien.

Comme le dénonce l'Andeva : Tout se passe comme si on voulait décourager les victimes et leurs ayants droits de réclamer justice !

Négociations salaires SME

■ Pas d'augmentation générale en %, augmentation uniforme de 35 € toutes catégories, augmentations individuelles, 1,3% ouvriers et employés, 1,5% AM et tech, 2,2% pour les cadres pour les augmentations individuelles, 2% sur les H, J et panier : c'est le bilan des négociations sur SME !

Pas grand-chose et pourtant la direction assortit cela au chantage habituel s'il n'y a pas de signature. SUD juge ces propositions ridicules et inacceptables et appelle à l'action.

19 Mars



**Privé, Public,
Actifs, Retraités
Manifestons !**

🕒 13 h Quai Louis
XVIII (face quinconces)

26 Mars



**Repas Retraités
Préretraités de
SNPE & ROXEL**

🕒 12 h à
L'Embarcadère

2 Avril



**Réunion Retraités
Préretraités Sud de
SME & Roxel**

🕒 14 h à la
Cafétéria SNPE

3 Avril



**Procès Amiante
Dominique Patelin**

🕒 Rassemblement :
8h 30, au tribunal rue
des frères Bonie (bx)

LES MAUX DE LA FIN

[1120 salariés de Continental avaient accepté, de gré ou de force, de travailler 40 heures sans gagner un centime de plus, « pour sauver les emplois » avaient dit patron et valets. Ils sont licenciés. Après avoir travaillé plus pour gagner pareil, ils vont travailler plus... du tout, pour gagner dalle. Mais tout n'est pas négatif : dans un cas comme dans l'autre les actionnaires ont augmenté leurs dividendes]